



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mardi 15 mars 2022 à 19h00

à la Salle des maîtres du Collège de Malley

Parents :	Amaya Lopez
Professionnels :	Lucia Favre, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra
Organisations :	Gaëtan Da Cruz, Karina Pequignot
Autorités politiques :	Séverine Graff, Keko Razzano
Excusés/absents :	Montserrat Fernandez-Bolanos, Viktoriya Glushko, Andrea Longo, Rosette Mbemba, Rania Mohni

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 3 février 2022
3. Point de situation du projet Respect / retour de la représentation du 3 mars 2022
4. Point de situation du projet Durabilité
5. Retour de la séance des préaux de Prélaz / Questionnaire reçu de la Ville
6. Rapide retour de la séance constitutive du Conseil des établissements du 10.03.2022
7. APEMS de Montelly / demande de soutien de l'association "Montelly vit!" (explications de Keko)
8. Fête de la Nature du 18 au 22.05.2022 organisée par la Ville (explications de Keko)
9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

* * *



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 3 février 2022

Le PV du 3 février 2022 est adopté.

3. Point de situation du projet Respect / retour de la représentation du 3 mars 2022

- Gaëtan résume le projet Respect, soit quatre phases, qui se termine avec le spectacle qui a eu lieu. Il y a eu une séance avec les PSPS en septembre, il était assez déçu de ne pas avoir eu de retour pour co-créer, d'autant plus qu'une partie du financement venait la Commission.

Il y a eu deux sessions pour les 4P de tous les collèges. Gaëtan, Andrea et Rui étaient présents. Le message est bien passé auprès des enfants, les retours étaient positifs ; ce fut donc une réussite. Les enfants ont vécu ce moment intensément, il y a eu des réactions vives, certains ne supportaient pas les injustices. L'impact a tellement fort, qu'il est prévu que Mme Bonny ou Aravena ira dans chaque classe pour débriefer avec les enfants.

Gaëtan est très content d'avoir pu y assister, il a retrouvé des enfants qu'il voit au centre, il va en parler avec eux. Il a parlé à Mme Bonny et Mme Aravena suite au spectacle en expliquant que ce serait vraiment bien de faire un travail en réseau avec tous les adultes concernés, y compris les APEMS, concernant les problématiques récurrentes et d'avoir une présentation annuelle à la CET de leurs projets ; cela éviterait des redondances et permettrait de mettre en place des projets en commun.

Il est prévu qu'une déléguée du PSPS vienne à la première séance de la prochaine rentrée.

- Karina est en questionnement depuis son entrée en fonction à l'APEMS sur la prévention de la violence et du harcèlement. Elle se demande s'il y a des programmes établis aux seins des écoles. Philippe Hofstetter explique que cela fait partie du travail de l'enseignant, qui doit également gérer les conflits et qui se retrouve déjà au quotidien dans la prévention.

Un dispositif a été mis en place dans les écoles ces 15 dernières années. Les PSPS font de la prévention, à l'époque c'était plutôt axé sur l'alimentaire, puis maintenant plutôt sur l'environnement. Maintenant, il y a l'obligation dans chaque établissement d'avoir une équipe formée pour Pikas, les ateliers Arc-en-ciel, des modules clés en mains pour apprendre à pacifier les conflits. Les enseignants ont des heures dédiées, il y a beaucoup de moyens à disposition. Ces ateliers sont menés depuis 3 ans, toutes les classes sont inscrites à au moins un atelier, ex. : contes pour les 1-2P, ateliers "Grandir en Paix" (clés en mains), ateliers coopératifs.

- Lucia explique que les enseignants doivent beaucoup travailler sur le respect des uns des autres, beaucoup d'enfants vivent des situations de violence dans leur quotidien. Sa classe bénéficie des Ateliers Arc-en-ciel.



4. Point de situation du projet Durabilité

Avant l'émergence du projet Durabilité émanant de la CET, il était déjà prévu dans le cadre scolaire de traiter cette thématique. A cet effet, des responsables dont déjà été attirés dans l'établissement en vue de traiter plus en profondeur cette thématique à partir de la rentrée du mois d'août 2022.

Il est ainsi convenu que le groupe de travail Durabilité de la CET se mette en contact/travaille avec les responsables attirés Durabilité afin de se compléter.

Lucia et Rania ont ainsi contacté Karine qui est la référente Durabilité de Prélaz et qui a pu leur donner plusieurs informations/pistes très utiles.

Il est prévu une "Semaine Durabilité" dans tous les collèges appartenant à Prélaz. Les collèges vont être informés et les déchetteries contactées. Il y a également une volonté d'informer les parents du déroulement de cette Semaine.

Projet : élaborer un carnet d'astuces dans lequel plusieurs thèmes seront traités, p.ex.: "Consommation, oui mais...", "Penser à éteindre la lumière si pas besoin", "Bain à prendre avec frères et sœurs pour limiter la consommation d'eau", "Si les parents ne font pas le tri du PET, les enfants peuvent l'apporter à Malley". Il s'agit là de "petites choses" sans être intrusif dans le cadre familial, mais qui habituent les enfants aux bons gestes à adopter. Il ne faut pas que ce soit invasif dans le cadre familial, le but étant d'éduquer les parents de demain et pas forcément les parents d'aujourd'hui.

Ce carnet d'astuces pourra ensuite être continué à la maison.

Keko relève l'importance de bien définir comment ce petit carnet sera élaboré afin d'être cohérent avec la démarche et donc écoresponsable (p. ex. papier recyclé, attention toute particulière à l'encre qui sera utilisée, éventuellement travailler avec des imprimeurs locaux).

Keko propose une feuille A3 à bricoler pour en faire un cahier. Lucia rebondit sur l'idée qu'elle trouve bonne et indique que cette feuille pourrait ensuite être affichée comme un poster dans la chambre des élèves.

Philippe Hofstetter rappelle qu'il s'agit là d'un "Projet d'Etablissement" et que tous les enseignants devront participer. Comme le programme des enseignants est déjà bien chargé, il a été décidé de traiter cette thématique sur une semaine entière afin de ne pas trop empiéter dans le programme de l'année. Mme Coletti, référente durabilité (1 période de décharge) pour l'ensemble de l'établissement, devait commencer son activité durabilité au mois d'août, Philippe Hofstetter lui a demandé de s'occuper déjà de cela maintenant.

Gaëtan demande si l'idée est de pérenniser cette semaine, Philippe Hofstetter confirme que c'est en effet bien son intention.

Il est prévu que cette semaine se déroule à fin septembre 2022.



L'écoresponsabilité figure dans le programme des écoliers, beaucoup de visites sont déjà organisées par la Ville, par exemple à l'Usine Pierre-de-Plan.

Rui a parlé avec une association qui récolte des bouchons de PET - et qui serait disposée à venir les récolter une fois par année à Malley - dans le but de financer des chaises roulantes : "Petits Bouchons valaisons.ch". Cela pourrait être un complément au projet Durabilité, Rui nous tiendra au courant.

5. Retour de la séance des préaux de Prélaz / Questionnaire reçu de la Ville

- Keko a reçu de la Direction des écoles un questionnaire pour s'enquérir sur la question des préaux. Keko a rappelé que c'était un projet de Prélaz, que nous étions dans l'attente d'un retour de la Ville.

Keko rappelle que le projet avait été proposé par Justine, qui s'était beaucoup investie, des chabloniers avaient gracieusement été créés par l'agence de Keko afin de limiter le coût et ainsi couvrir une partie du financement. Il avait d'ailleurs été demandé à Keko si la CET Prélaz était d'accord de céder ses chabloniers à d'autres établissements. Puis la Ville a alloué un certain budget pour habiller les préaux, la Ville reprenant ainsi entièrement la main, cette question étant entièrement gérée et financée par la Ville sans toutefois que la Commission reçoive d'explications. Il y a quand même eu du ressenti de la part de plusieurs intervenants qui s'étaient beaucoup investis.

Nous avons reçu l'information que rien ne serait fait avant ce printemps, pourtant le projet a débuté à Prélaz (gravier ravivé en automne), d'où une certaine incompréhension du côté de Malley.

Keko a reçu des explications : il y a déjà eu des travaux entrepris à Prélaz car c'est un des rares collèges à disposer de cours où il n'y a pas d'ombre qui vient dessus, la pose pouvait ainsi déjà être faite ; Malley suivra au printemps. Il est prévu que Mme Rocca commence à planifier les projets dans les autres collèges.

Le C-FOR! (Centre de compétences pour la formation technique), participerait au projet en faisant quelques chabloniers, l'idée étant de mettre en avant les métiers techniques.

- A titre informatif, il y a actuellement beaucoup de chantiers en cours pour "climatiser la ville", p.ex. aménagement des préaux aux Eglantines avec des graviers pour rendre les sols plus perméables (mais cela crée aussi des mécontents car ces graviers vont à l'intérieur ou alors certains parents trouvent que c'est plus dangereux) ; "Objectif canopée", les préaux de Lausanne sont concernés, y compris Malley.
- Keko nous rappelle qu'à l'époque M. Piazza devait tout gérer, c'était un travail conséquent. Des nouveaux postes ont été créés, notamment celui de Mme Rocca, les projets pourront donc aller plus rapidement de l'avant.
- Les bancs : suite à la demande de la Commission, le Spadom a installé des bancs à Malley, Prélaz et Valency qui pourront être décorés. Le référent de Provence a demandé ce qu'il en était pour Provence, M. Hofstetter l'a informée que comme la demande n'a pas été faite pour ce site, ils n'y ont pas été installés ; elle va regarder cela.



- Philippe Hofstetter rajoute qu'il y a actuellement un rattrapage qui se fait, tout le bâti scolaire va être revu ces prochaines années. Il y a toutefois des impératifs tels que les vacances et les urgences des travaux qui ne sont pas toujours visibles de tous même s'ils sont conséquents. Ce n'est pas forcément très visible, mais il y a une vague importante de rénovations : isolation phonique et thermique, nouvelles fenêtres, etc.
- Il y a une prise de conscience du retard pris dans l'entretien des collèges.

6. Rapide retour de la séance constitutive du Conseil des établissements du 10.03.2022

Voir point 5, aspect préaux.

7. APEMS de Montelly / demande de soutien de l'association "Montelly vit!" (explications de Keko)

Les membres de la Commission estiment que cette question n'est pas de leur ressort/compétence. En l'état, il ne sera ainsi pas donné de suite à cette demande.

8. Fête de la Nature du 18 au 22.05.2022 organisée par la Ville (explications de Keko)

La Ville a envoyé un email (transmis à tous les membres avant la présente séance), le Spadom voulait inclure les CET, mais le délai était trop court. Il s'agit d'une activité qui s'inscrit sur le long terme, à envisager donc pour l'année prochaine. Keko propose de prendre connaissance des documents reçus, de faire suivre l'information pour que nous puissions éventuellement proposer quelque chose le moment venu.

Lucia informe que cela a déjà été fait à Malley, très joli à voir, les enfants en étaient très fiers. Malheureusement, tout a été volé, y compris la terre.

Keko indique qu'il faudra tout mettre en œuvre pour ne pas laisser le champ libre à ceux qu'ils veulent saccager.

Gaëtan propose une version "Fête de la Nature" mais au niveau du quartier, avec présentation des projets.

Karina suggère une dimension de "potager de quartier" pour que tous se sentent concernés.

Prélaz et Valency ont déjà leur potager.

Gaëtan s'interroge sur quel type de projet, où et de l'entretien.

Une réflexion va être faite à Malley entre l'école et l'APEMS, puis par la suite Provence pourrait suivre.

9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Les places de vice-président et trésorier sont à repourvoir. Comme il y a un certain nombre d'absents ce soir, il est décidé d'attendre la prochaine séance pour les repourvoir.



10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **Jeudi 7 avril 2022 à 18h30** à la salle des maîtres de Prélaz avec les délégués du Conseil des élèves.

11. Divers et propositions individuelles

- A l'attention des membres, le numéro de portable de Keko est le suivant : 079 645 43 32.
- Karina nous informe que d'ici novembre 2022, le carrefour de Malley va être modifié afin de le sécuriser, la Ville est en train de regarder cela.
- Il y a un problème de taloches dans plusieurs établissements, ce phénomène est tellement présent qu'il s'est presque banalisé. Les enfants ont été beaucoup repris donc cela se voit moins, mais cela reste quand même présent.
- Gaëtan souhaite créer un réseau avec tous les adultes concernés dans la vie de l'écolier pour coordonner l'éducatif. Philippe Hofstetter l'invite à en informer les doyens en indiquant les tranches d'âges concernées.

Il n'y a pas d'autres divers.

* * *

La séance est levée à 21h35.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, mars 2022

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPCet@lausanne.ch